

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 02748

Numéro SIREN : 702 027 376

Nom ou dénomination : EGIS

Ce dépôt a été enregistré le 22/04/2021 sous le numéro de dépôt 10774

EGIS SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

MAZARS
61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'Assemblée générale
EGIS SA
15, avenue du Centre
78280 Guyancourt

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EGIS SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Titres de participations

Les titres de participations dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 163,2 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note I.3 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : la ventilation par tranches de retard des factures émises non réglées à la date de clôture ne concorde pas avec les données sous-tendant la comptabilité.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 31 mars 2021

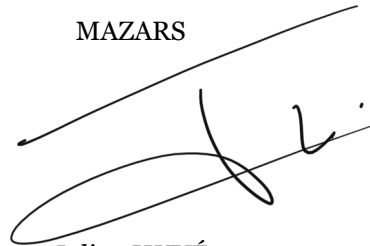
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Bertrand BALOCHE

MAZARS



Julien HUVÉ



COMPTES ANNUELS

EGIS SA

Société au capital de 67 505 130,00 €

DATE DE CLOTURE : 31/12/2020

Siège Social : 15 avenue du Centre 78280 GUYANCOURT

Adresse des Bureaux : idem

Registre du Commerce : Versailles B702 027 376

SIRET : 70202737602000

APE : 741J

SOMMAIRE

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	6
I. Règles et méthodes comptables	6
I.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	7
I.2 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	7
I.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8
I.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	8
I.5 CREANCES ET DETTES.....	9
I.6 CALCUL DES DEPRECIATIONS CLIENTS	9
I.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9
I.8 PROVISIONS POUR CONGES PAYES	10
II - Notes sur le bilan	11
II.1 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE	11
II.2 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF CIRCULANT	13
II.3 CAPITAUX PROPRES.....	15
II.4 ETAT DES DETTES FINANCIERES.....	16
II.5 ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS	16
II.6 ETAT DES DEPRECIATIONS ET DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	16
II.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	17
II.8 ETAT DES DETTES.....	18
III - Notes sur le compte de résultat.....	20
III.1 CHIFFRE D'AFFAIRES	20
III.2 RESULTAT D'EXPLOITATION	20
III.3 RESULTAT FINANCIER	20
III.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL	20
III.5 PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER	20
III.6 RESULTAT NET	21
III.7 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES.....	21
III.8 SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE	21
III.9 INTEGRATION FISCALE	21
IV – ENGAGEMENTS HORS BILAN	22
IV.1 ENGAGEMENTS DONNES (cautions et garanties)	22
IV.2 ENGAGEMENTS DE PAIEMENT FUTUR (baux).....	23
IV.3 ENGAGEMENTS RECUS.....	23
IV.4 AUTRES ENGAGEMENTS.....	23
V - Filiales et Participations	24
V.1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	24
V.2 SOCIETE CONSOLIDANTE	24
VI - Effectifs à la clôture de l'exercice.....	24
VII - Avantages aux administrateurs et au comité de direction.....	24
VIII - Honoraires des commissaires aux comptes	24
IX - Evénements significatifs post-clôture.....	24
Tableau annexe.....	25

Bilan Actif

BILAN - ACTIF (en milliers d'Euros)	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	21 462	7 094	14 369	1 698
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles (Notes II.1.A et D)	21 462	7 094	14 369	1 698
Immobilisations corporelles (Notes II.1.B et D)	15 679	11 966	3 713	5 071
Titres de participation (Notes II.1.C et D)	215 415	52 230	163 185	173 103
Autres immobilisations financières (Notes II.1.C et D)	158 600	0	158 600	132 241
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	411 156	71 289	339 866	312 114
Actif circulant (Notes II.2 et II.6)				
Stocks	0	0	0	0
Avances et acomptes	334	0	334	17 741
Créances d'exploitation (Note II.2.A)	13 113	100	13 013	12 940
Autres créances (Note II.2.B)	30 466	227	30 239	62 092
Valeurs mobilières de placement et int. courus (Note II.2.D)	101	0	101	101
Disponibilités et intérêts courus (Note II.2.D)	66 309	0	66 309	28 041
TOTAL ACTIF CIRCULANT	110 323	327	109 996	120 916
Charges constatées d'avance (Note II.2.E)	5 601	0	5 601	5 412
Ecarts de conversion actif (Note II.2.F)	810		810	289
TOTAL ACTIF	527 889	71 616	456 273	438 731

Bilan Passif

BILAN - PASSIF (en milliers d'Euros)		31/12/2020	31/12/2019
Capital (Note II.3.B)		67 505	67 880
Primes d'émission, de fusion et d'apport		31 220	32 727
Ecart de réévaluation		0	0
Réserve légale		6 751	6 788
Réserves statutaires et contractuelles		0	0
Réserves réglementées		0	0
Autres réserves		0	0
TOTAL Réserves		6 751	6 788
Report à Nouveau		111 851	86 310
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		26 088	25 541
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		985	985
TOTAL CAPITAUX PROPRES		244 398	220 231
Autres fonds propres		0	0
Provisions pour risques		2 560	876
Provisions pour charges		2 236	2 438
Provisions pour risques et charges (Note II.6.B)		4 796	3 314
Dettes financières et assimilées (Notes II.4 et II.7.B)			
Court terme		39 988	60 747
Moyen et long terme		51 850	54 692
Dettes financières et assimilées		91 838	115 439
Dettes d'exploitation (Notes II.5 et II.8.A)			
Avance et acomptes reçus clients		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		16 413	15 902
Autres dettes d'exploitation		91 639	77 642
Dettes d'exploitation		108 052	93 544
Dettes diverses (Note II.8.B)			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		47	147
Autres dettes diverses		6 373	5 718
Dettes diverses		6 420	5 865
TOTAL DETTES		211 106	214 848
Produits constatés d'avance		0	0
Ecart de conversion - Passif		768	338
TOTAL PASSIF		456 273	438 731

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'Euros)	31/12/2020			31/12/2019
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production de biens vendus	0	0	0	0
Production de services vendus	78 529	2 740	81 269	86 106
Chiffre d'affaires net	78 529	2 740	81 269	86 106
			0	0
			0	0
			7	33
			11 941	13 041
			93 217	99 179
			-76 000	-79 479
			-1 342	-1 541
			-25 325	-26 004
			-7 289	-4 819
			-109 956	-111 842
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			-16 739	-12 663
			-6 261	-3 357
			856	582
RESULTAT D'EXPLOITATION (Note III.2)			-22 144	-15 438
			0	0
			0	0
			53 119	38 698
			-12 057	-8 949
RESULTAT FINANCIER (Note III.3)			41 062	29 749
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			18 918	14 311
			0	11 097
			-375	-7 029
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note III.4)			-375	4 068
			-78	-193
			7 623	7 354
RESULTAT NET APRES IMPOTS (Note III.6)			26 088	25 541

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est 456 273 094,77 € et dont le résultat s'élève à 26 088 207,03 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes numéro I à IX ci-après, font partie intégrante des comptes annuels et sont exprimées en milliers d'Euros (k€).

Eléments significatifs de l'exercice

L'exercice clos le 31/12/2020 a vu comme éléments significatifs :

- L'incidence de la crise sanitaire puis économique liée à la survenance de la Covid 19. La société a bénéficié dans le cadre de la mise en place d'une activité partielle, d'un remboursement par l'administration de 82 k€.
- La nomination de Monsieur Laurent GERMAIN à la fonction de Directeur Général en remplacement de Monsieur Nicolas JACHET.
- La nomination de Monsieur Paul-Marie CHAVANNE à la fonction de président en remplacement de Monsieur Nicolas JACHET.
- La diminution de son capital social de 375 k€ par annulation de 25 022 actions achetées antérieurement auprès du FCPE Egis Actionnariat.
- La renégociation du bail du site de Guyancourt, conduisant à la restitution de surface sur l'immeuble Start début 2021, et à la sortie subséquente d'immobilisations corporelles, entraînant la constitution d'une dépréciation exceptionnelle de 494 k€ (549 k€-prix de cession négociée avec le bailleur).
- Dans le cadre de la généralisation du télétravail préconisé par les mesures sanitaires exceptionnelles, la conclusion d'un contrat de location du matériel informatique portable en remplacement de matériel fixe.
- La constitution d'une provision pour situation nette négative sur la filiale Egis Route de 1 420 k€.
- La dotation de provision sur titres pour 9 935 k€.
- Dans le cadre du financement de son BFR et de sa croissance, la souscription d'un emprunt amortissable à moyen terme de 50 000 k€, non utilisé au cours de l'exercice.

I. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux conventions générales appliquées dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes résultant du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evolutions des principes et méthodes comptables sur l'exercice

Il n'y a pas d'évolution des principes et méthodes comptables sur l'exercice.

Ecarts de conversion :

Les actifs ainsi que les passifs qui sont exprimés dans une monnaie différente de la monnaie d'établissement des comptes de la société, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Ces écarts sont comptabilisés sous des comptes transitoires, à l'actif du bilan pour les différences correspondant à une perte latente (compte 476 « Différences de conversion – Actif ») et au passif du bilan pour les différences correspondant à un gain latent (compte 477 « Différences de conversion – Passif »). Les gains latents n'interviennent pas dans la formation du résultat. Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

Opération en devises :

Les comptes bancaires en devises sont revalorisés au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture par contrepartie du résultat de change.

Les créances, dettes, prêts et emprunts en devises sont convertis au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture en contrepartie des postes « Ecart de conversion - Actif/Passif » au bilan.

Les gains de change latents n'entrent pas dans la formation du résultat comptable.

Une provision pour pertes de change est constituée à hauteur de la totalité des pertes latentes à l'exception des situations suivantes :

- En cas de couverture, la provision n'est constituée qu'à hauteur du risque non couvert ;
- Lorsque les pertes ou gains de change latents portent sur des opérations dont l'échéance est comprise dans le même exercice comptable, la provision est limitée à l'excédent des pertes sur les gains.
- Les résultats de change sur les dettes et créances sont enregistrés en résultat d'exploitation ou en résultat financier selon la nature des opérations les ayant générées.
- Le résultat de change lié aux dettes et créances commerciales est enregistré en résultat d'exploitation.
- Le solde des comptes bancaires en devise est évalué à la clôture comptable au dernier jour de la période par contrepartie du résultat financier.

Instruments de couverture :

La société est amenée à utiliser des dérivés de change et de taux pour couvrir ses emprunts et/ou les prêts accordés aux sociétés du Groupe, ainsi que pour couvrir l'évolution des parités sur les créances et dettes commerciales en devises :

- Les pertes et gains de change liés aux dérivés sur emprunts et/ou prêts en devises sont comptabilisés en résultat financier de façon symétrique aux éléments couverts.
- Les pertes et gains de change liés aux dérivés sur les créances et/ou dettes commerciales en devises sont comptabilisés en résultat d'exploitation de façon symétrique aux éléments couverts.
- Les gains/pertes de change latents sont inscrits en « Créances/Dettes diverses » par contrepartie des « Ecart de conversion Actif/Passif » afin de matérialiser au bilan l'effet de symétrie avec les éléments monétaires en devises couverts.

I.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements ont été calculés suivant les taux d'amortissement généralement admis dans la profession ou en fonction de leur durée probable d'utilisation.

I.2 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Le mode d'amortissement principalement utilisé est le mode linéaire. Les méthodes d'amortissements sont les mêmes tant d'un point de vue comptable ou fiscal. La base amortissable est constituée du coût d'acquisition ou de production, déduction faite le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Sauf cas particulier, les valeurs résiduelles sont nulles.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

Immobilisations	Amortissements pratiqués et préférentiels
Frais de développement	linéaire 3 (préférentiel) à 5 ans
Concessions et brevets	linéaire 3 ans
Logiciels (acquis séparément d'un matériel informatique) : - Bureautique ou de faible valeur - Logiciels standards, de gestion ou techniques	linéaire 12 mois linéaire 3 ans à 7 ans
Terrains	non amortissables par nature
Constructions : gros œuvres, clos et couverts (1) - Bâtiments préfabriqués - Bureaux ordinaires - Bureaux de standing (1) <i>façades, étanchéités, couvertures, menuiseries extérieures</i>	linéaire 20 ans linéaire 20 ans linéaire de 20 (préférentiel) à 30 ans
Agencements ou équipements secondaires (2) (2) <i>aménagements intérieurs, décoration</i>	linéaire 8 (préférentiel) à 10 ans ou, au plus, jusqu'à la fin du bail en cas de non-renouvellement certain (4) (4) <i>Le non-renouvellement des baux est une décision Groupe dont le dossier est instruit par la DISG en accord avec la société.</i>
Installations générales et techniques (3) (3) <i>chauffages, climatisations, ascenseurs, électricité/câblage, plomberie et autres équipements</i>	linéaire 5 à 15 ans (préférentiel = 8 ans) ou, au plus, jusqu'à la fin du bail en cas de non-renouvellement certain (4) (4) <i>Le non-renouvellement des baux est une décision Groupe dont le dossier est instruit par la DISG en accord avec la société.</i>
Matériels de transport	linéaire 3 à 5 ans (préférentiel = 5 ans)
Matériels informatiques	linéaire 3 à 5 ans (préférentiel = 3 ans)
Mobiliers et autres matériels	linéaire 5 à 10 ans (préférentiel = 5 ans)

Dépréciation des immobilisations

Les immobilisations peuvent faire l'objet de dépréciation quand leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Dans une optique de continuité de l'utilisation des immobilisations, la dépréciation est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Dans une optique de cession, la dépréciation est calculée en fonction de la valeur de cession des coûts de transaction.

I.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont enregistrés au bilan pour leur prix d'acquisition, y compris les frais d'acquisition. Ces frais font ensuite l'objet d'amortissements dérogatoires sur une période de cinq années.

Une provision pour dépréciation des titres ou des créances rattachées aux participations est comptabilisée en fonction de la situation nette sociale ou consolidée ou de la valeur d'usage lorsqu'elle a été calculée. La valeur d'usage est déterminée en fonction de critères économiques et financiers tels que rentabilité et perspectives.

I.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au prix d'acquisition ; une provision est constituée au 31 décembre dans l'hypothèse d'une cotation inférieure au prix d'acquisition.

I.5 CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés anticipées de recouvrement.

I.6 CALCUL DES DEPRECIATIONS CLIENTS

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés anticipées de recouvrement :

- | | |
|---|---------------------------------|
| • Créances France échues depuis plus de 6 mois | dépréciation à hauteur de 50 % |
| • Créances France échues depuis plus de 12 mois | dépréciation à hauteur de 100 % |
| • Créances Export échues depuis plus de 12 mois | dépréciation à hauteur de 50 % |
| • Créances Export échues depuis plus de 24 mois | dépréciation à hauteur de 100 % |

I.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

A - Provisions pour Indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre l'ensemble des engagements de retraite y compris les engagements au titre de la retraite complémentaire (Article 39) des dirigeants.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements sont désormais amortis sur la durée résiduelle moyenne de présence des salariés au sein de la société. Les écarts actuariels représentant moins de 10% ne sont pas comptabilisés. Le coût des services passés est amorti, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

La charge annuelle comptabilisée sur l'exercice au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régime, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régime.

Pour les avantages, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et selon les hypothèses actuarielles suivantes :

- un âge de départ à 65 ans pour les cadres et pour les employés
- un taux d'actualisation de 0,50 % (0,60 % au 31/12/19)
- un taux de revalorisation de la masse salariale différencié selon l'âge des salariés
 - 2% pour les salariés âgés de moins de 50 ans
 - 1,5% pour les salariés âgés de 50 à moins de 60 ans
 - 1% pour les salariés âgés de 60 ans et plus
- un taux de charges sociales de 45 %

B - Autres provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques sont constatées lorsque sont perçus des risques ou des aléas (correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources).

Les sinistres déclarés par l'entreprise à son assurance font l'objet de provisions, soit pour le montant de la franchise quand le montant est supérieur à la franchise, soit à hauteur du montant estimé du risque de dépassement de garantie. Les sinistres non déclarés font l'objet de provisions dont le montant est estimé au plus probable.

I.8 PROVISIONS POUR CONGES PAYES

A la fin de l'exercice, une provision pour congés à payer concernant le reliquat de droits acquis et une provision pour congés acquis durant l'exercice a été constituée en relevant les droits de chaque salarié. La provision indiquée ci-dessous comprend outre les salaires, les charges sociales et fiscales y afférentes.

- provision pour congés à payer en fin d'exercice (en k€)	2045
---	------

En complément de la provision pour congés payés, suite à la négociation d'un accord groupe conclu en 2012 concernant la mise en place d'un Compte Epargne Temps pour les salariés de la société, une provision CET (Compte Epargne Temps) est constituée chaque année. Le montant de la provision en fin d'exercice est indiqué ci-dessous.

- provision pour CET en fin d'exercice (en k€)	1407
--	------

II - Notes sur le bilan

II.1 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

A - Immobilisations Incorporelles

valeurs en k€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 175	15 287	0	0	21 462
TOTAL	6 175	15 287	0	0	21 462

Commentaires sur les principaux postes :

Les augmentations concernent de nouveaux logiciels ou leur renouvellement.
La société ne porte aucun emprunt en relation avec ses immobilisations incorporelles.

B - Immobilisations Corporelles

valeurs en k€		Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
				Virement	Cession	
Terrains		0	0	0	0	0
Constructions	sur sol propre	0	0	0	0	0
	sur sol d'autrui	0	0	0	0	0
	Install. générales, agencements	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages		137	0	0	0	137
Autres immobilisations corporelles	Install. générales, agencements	13 770	32	0	0	13 802
	Matériel de transport	0	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier	1 465	145	0	0	1 610
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0	0
Avances et acomptes		390	439	698	0	131
TOTAL		15 761	615	698	0	15 679

Commentaires sur les principaux postes :

Les augmentations concernent principalement des agencements d'espaces et du mobilier et matériel de bureau.
La société ne porte aucun emprunt en relation avec ses immobilisations corporelles.

C - Titres de participations et autres immobilisations financières

valeurs en k€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0	0
Autres titres de participations	215 399	16	0	0	215 415
Créances rattachées à des participations	128 782	27 440	0	991	155 231
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prêts aux organismes d'Effort Construction	309	73	0	0	382
Autres Prêts	932	327		251	1 008
Dépôts et cautionnements	1 111	131		15	1 227
Actions auto détenues	1 107	1 564	0	1 920	751
Autres immobilisations financières					
TOTAL	347 639	29 551	0	3 177	374 015

Commentaires sur les principaux postes :

La société n'a souscrit ni cédé aucun titre intragroupe.
Elle a souscrit aux appels de fonds du FPS (Fonds de Fonds Digital) pour 16 k€.

Créances rattachées :

L'augmentation des créances correspond à un nouveau prêt de 3 000 k€ accordé à EGIS Holding Environnement Structures en lien avec l'acquisition des titres de la société Egis Ports, ainsi qu'à une augmentation de 24 440 k€ du prêt accordé à Egis Ingénierie et à une conversion partielle du prêt de USD en EUR.

Autres prêts :

Il s'agit pour l'essentiel, de prêts accordés au personnel pour l'acquisition d'actions Iosis Partenaires.

Dépôts et cautionnements :

Il s'agit de dépôts de garantie en faveur des bailleurs d'immeubles loués par Egis S.A. et occupés par les sociétés du groupe ou hors groupe.

D- Amortissements ou dépréciations sur actif immobilisé

valeurs en k€		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice 2020
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		4 477	2 617	0	7 094
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 477	2 617	0	7 094
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages		69	24	0	93
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	9 265	1 191	0	10 456
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 356	60	0	1 417
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10 690	1 275	0	11 966
Provisions sur immobilisations incorporelles		0	0	0	0
Provisions sur immobilisations corporelles		0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence		0	0	0	0
Provisions sur titres de participations		42 295	9 935	0	52 230
Provisions sur autres immobilisations financières		0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPECIATION DES IMMOBILISATIONS		42 295	9 935	0	52 230
TOTAL		57 463	13 827	0	71 289

Commentaires sur les principaux postes :

Les Immobilisations incorporelles prennent en compte 2 091 k€ de dotation de licences Microsoft.

Les provisions pour dépréciation de titres sont augmentées de 1 790 k€ sur les titres Egis Holding Environnement Structures, de 5 739 k€ sur les titres Egis Route, de 1 022 k€ sur les titres Egis Eau et de 1 384 k€ sur les titres Egis International.

II.2 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF CIRCULANT

A - Créances d'exploitation

valeurs brutes en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2020
Créances clients	5 793	9 153
Clients - Factures à établir	7 216	3 960
Clients - Produits non facturés sur projets (CMG)	0	0
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	13 009	13 113

Commentaires sur les principales évolutions :

Néant

B - Autres créances d'exploitation

valeurs brutes en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2020
Fournisseurs débiteurs	1 831	596
Créances d'impôts (hors intégration fiscale)	44 159	13 626
Créances d'intégration fiscale	3 422	3 376
Dividendes à recevoir	28	45
Intérêts courus sur créances	47	0
Autres créances d'exploitation	12 832	12 823
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	62 320	30 466

Commentaires sur les principales évolutions :

Le poste Fournisseurs débiteurs pour 596 k€. concerne principalement des avoirs DSI et des prélèvements bancaires dont les factures ne sont pas comptabilisées mais néanmoins prises en compte en FNP.

Le poste Créances d'impôts est notamment constitué des comptes débiteurs de TVA à hauteur de 3 566 k€, de crédit d'impôts pour 9 795 k€, d'une demande de dégrèvement CVAE pour 164 k€ et d'excédents d'acomptes sur CVAE pour 71 k€ et TS pour 30 k€.

Au cours de l'exercice, Egis SA a cédé ses créances fiscales CIR et CICE couvrant les exercices 2017 à 2019, pour un montant de 31 193 k€.

Les créances d'intégration fiscale représentent le montant d'impôt diminué des acomptes versés, des crédits d'impôts famille, crédits d'impôt mécénat et crédit d'impôts étrangers des filiales intégrées.

Les dividendes à recevoir concernent Egis Holding Environnement Structures.

Les autres créances d'exploitation incluent des avances aux salariés et des indemnités journalières à recevoir pour 75 k€, des comptes courants d'avance au groupe pour 2 461 k€, et le cash-pooling en mode direct pour 10 275 k€.

C - Provisions pour dépréciations des créances d'exploitation

valeurs en k€	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice 2020
Dépréciations sur stocks	0	0	0	0
Dépréciations sur comptes clients	69	33	3	100
Dépréciations sur Produits Non Facturés	0	0	0	0
Dépréciations sur autres créances	227	0	0	227
PROVISIONS POUR DEPECIATION DES CREANCES D'EXPLOITATION	297	33	3	327

Commentaires sur les principales évolutions :

Néant

D - Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

Au 31 décembre 2020, la trésorerie disponible est de 66 309 k€. La société détient des valeurs mobilières de placement pour un montant de 101 k€.

E - Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges d'exploitation qui concernent l'exercice 2021 ou les exercices suivants pour un montant total de 5 601 k€, dont 4 130K€ concernent les loyers.

F - Ecart de conversion d'actif

Les écarts de conversion d'actif au titre de l'exercice s'élèvent à 810 k€. Ils portent principalement sur les devises citées ci-dessous :

La variation est consécutive à la revalorisation du prêt en USD à la filiale Egis Ingénierie à son cours d'origine.

II.3 CAPITAUX PROPRES

A - Capital et Résultat

valeurs en k€	Début de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Distributions de l'exercice	Augment. ou réduction du capital	Résultat 2020	Fin de l'exercice 2020
Capital social	67 880			-375		67 505
Prime d'émission	32 727			-1 507		31 220
SOUS TOTAL	100 607	0	0	-1 882	0	98 725
Ecarts de réévaluation	0					0
Réserve légale	6 788			-37		6 751
Réserves statutaires et contract.	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres Réserves	0					0
Report à Nouveau	86 310	25 541	0			111 851
RESULTAT	25 541	-25 541			26 088	26 088
Subventions d'investissement	0					
Provisions réglementées	985					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	220 231	0	0	-1 919	26 088	244 399

B - Composition du capital

- Actionnariat

Nombre de titres détenus par actionnaire et Valeurs nominales des titres (en €)	Nombre d'actions au début de l'exercice	Valeur nominale au début de l'exercice (en €)	Augmentation du capital	Réduction du capital	Nombre d'actions à la fin de l'exercice 2020	Valeur nominale à la fin de l'exercice 2020
CDC	3 431 583	15			3 431 583	15
IOSIS Partenaires	869 118	15			869 118	15
FCPE EGIS	209 699	15		-19 112	190 587	15
EGIS Actions auto-détenues	14 963	15	19 112	-25 022	9 053	15
Personnes physiques	1	15			1	
TOTAL	4 525 364		19 112	-44 134	4 500 342	

Commentaires sur les principales évolutions :

La société auto-détient des actions en voie d'annulation à hauteur de 751 k€

- Parts bénéficiaires émises par la société :

Caisse des dépôts	76.25%
Iosis Partenaires	19.31%
FCPE Egis Actionnariat	4.44%

II.4 ETAT DES DETTES FINANCIERES

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2020
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	98 556	32 000	41 116	89 440
Intérêts sur emprunts	135	107	135	107
Dépôts et cautionnements reçus	850	34	34	850
Avances sociétés du Groupe	0	0	0	0
Banques créditrices	15 898	0	14 457	1 441
Autres dettes financières	0	0	0	0
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	115 439	32 141	55 742	91 838

Commentaires sur les principales évolutions :

Dans le cadre de du financement d'acquisitions, EGIS a utilisé un crédit renouvelable à hauteur de 32 000 k€.

II.5 ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS

valeurs en k€	A un an au plus	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total à fin 2020
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	16 413	0	0	16 413
Autres dettes d'exploitation	68 649	22 990	0	91 639
TOTAL DES DETTES FOURNISSEURS	85 062	22 990	0	108 052

Commentaires sur les principaux postes :

En fin d'exercice, 6 723 k€ étaient non réglés. Ces dettes correspondent à des factures en litige ou à des factures fournisseurs reçues tardivement et réglées au début de l'exercice suivant.

Les dettes sur factures non parvenues s'élèvent à 9 689 k€ en fin d'exercice, elles sont comptées dans l'échéancier ci-dessus.

Les autres dettes d'exploitation incluent entre autres des crédit d'impôts des filiales imputable sur leur IS de l'exercice ou remboursable pour partie dans l'année.

Ce poste inclu depuis cet exercice, les comptes courant trésorerie des filiales correspondant au cash-pooling de la Société Générale à hauteur de 43 849 k€.

II.6 ETAT DES DEPRECIATIONS ET DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

A - Dépréciations à l'actif

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2020
<u>Dépréciations à l'actif du bilan</u>				
- sur titres et créances rattachées	42 295	9 935	0	52 230
- sur comptes courants	0	0	0	0
- sur créances d'exploitation	297	33	3	327
TOTAL DES PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF	42 592	9 968	3	52 557

Commentaires sur les principaux postes :

Les dépréciations sur titres augmentent de 9 935 k€ : sur les titres Egis Holding Environnement Structures (1 790k€), Egis Route (5 739k€), Egis Eau (1 022k€), et Egis International (1 384k€).

Le compte courant Egis Algérie reste provisionné à 100%.

B - Provisions au passif

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmen- tations	Diminutions (utilisées)	Diminutions (non utilisées)	Fin de l'exercice 2020
<u>Provisions pour risques et charges au passif du bilan</u>					
- Prov pour dépréciation except. des immo. Start	0	494	0	0	494
- Prov. pour litiges (franchise d'assurance)	0	0	0	0	0
- Prov. pour garanties données	0	0	0	0	0
- Prov. pour pertes à terminaison	0	0	0	0	0
- Prov. pour risques de change	0	0	0	0	0
- Prov. pour risques courants	246	0	0	246	0
- Prov. pour impôts et risques fiscaux	0	0	0	0	0
- Prov. pour plans de restructuration	0	0	0	0	0
- Prov. pour indemnités de départ en retraite	2 243	351	530	0	2 064
- Prov. pour médailles du travail	194	0	8	14	172
- Prov. pour autres charges de personnel	630	70	55	0	645
- Prov. pour autres charges	0	1 420	0	0	1 420
TOTAL DES PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	3 314	2 335	593	260	4 796

Commentaires sur les principaux postes :

Le montant des provisions utilisées au cours de l'exercice (en k€) s'élève à 593

Le montant des provisions reprises et non utilisées au cours de l'exercice (en k€) s'élève à 260

Dans le cadre de la restitution de surface sur l'immeuble Start début 2021 et de la sortie subséquente d'immobilisations corporelles, une dépréciation exceptionnelle de (549 k€ - prix de cession négociée avec le bailleur), soit 494 k€ est constituée.

Une provision pour risque sur situation nette négative de la filiale Egis Route, d'un montant de 1 420 k€ est constituée.

En fin de période, les engagements liés aux retraites du personnel de la société sont comptabilisés au passif dans le compte de provisions pour risques et charges.

Les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées et selon les hypothèses actuarielles mentionnées au paragraphe I-7 A.

Les écarts actuariels provenant de la modification d'hypothèses ne sont pas comptabilisés en résultat.

II.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A - Les échéances des créances de l'actif immobilisé et circulant se présentent comme suit :

valeurs en k€	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	TOTAL
Créances nettes rattachées à des participations	0	155 231	155 231
Prêts et dépôts versés, autres immobilisations financières	968	2 401	3 369
Créances d'exploitation	13 113	0	13 113
Autres créances	26 757	9 311	36 067
TOTAL	41 585	166 195	207 780

Commentaires sur les principaux postes :

Les Créances nettes rattachées à des participations concernent pour l'essentiel Egis Ingénierie et Egis Holding Bâtiments.

Les autres créances comprennent les crédits d'impôts restant à imputer sur l'IS ou à rembourser par l'administration pour la somme de 9 795 k€, ainsi que les comptes-courant débiteurs des filiales à hauteur de 16 156 k€, dont 10 275 k€ de cash pooling en mode direct, le solde étant constitué de diverses créances sociales et fiscales.

B - Les échéances des dettes (hors dettes d'exploitation) se répartissent comme suit :

valeurs en k€	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an et moins de 5 ans	Echéance à plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38 205	16 962	34 273	89 440
Intérêts sur emprunts	81	0	0	81
Dépôts reçus	235	0	615	850
Découverts bancaires	1 467	0	0	1 467
Avances des sociétés du Groupe	0	0	0	0
Autres dettes (hors exploitation)	0	0	0	0
TOTAL	39 988	16 962	34 888	91 838

Commentaires sur les principaux postes :

Les dépôts reçus sont perçus des filiales pour les différents sites où Egis S.A. est locataire principal.
Les autres dettes financières, hormis les emprunts, sont à moins d'un an.

II.8 ETAT DES DETTES

A - Dettes d'exploitation

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2020
Fournisseurs	4 194	6 723
Fournisseurs, factures non parvenues	11 708	9 690
Avances clients	5 616	6 266
Personnel	5 541	4 612
Organismes sociaux	3 728	3 492
Dettes d'intégration fiscale	31 142	32 561
Impôts et Taxes	926	511
Clients créditeurs	1	1
Compte courant des sociétés du Groupe	30 688	44 196
Autres dettes d'exploitation		0
TOTAL	93 544	108 052

Commentaires sur les principaux postes :

Le poste compte courant des sociétés du groupe inclut la comptabilisation du cash pooling direct Société Générale à hauteur de 43 849 k€

B - Dettes diverses

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2020
Dettes sur immobilisations	147	47
Autres dettes diverses	5 718	6 373
TOTAL	5 865	6 420

Commentaires sur les principaux postes :

Les autres dettes diverses correspondent principalement à des franchises sur les immeubles en location.

C - Comptes de régularisation

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2020
Produits constatés d'avance	0	0
Ecart de conversion	338	768
TOTAL	338	768

Commentaires sur les principaux postes :

Les écarts de conversion sont liés à des créances auprès de filiales et dettes auprès des établissements de crédit en USD. La variation est consécutive à la revalorisation de la dette en USD à son cours d'origine

III - Notes sur le compte de résultat

III.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le montant du chiffre d'affaires 2020 est de 81 269 k€ et les autres produits de 11 948 k€.

A - Répartition par secteurs d'activité

L'activité de la holding consiste à refacturer les services qu'elle rend aux filiales et les charges communes : loyers, mise à disposition de personnel, informatique, paie, juridique, recrutement, assurances, formation.

B - Répartition par zones géographiques

Le chiffre d'affaires de la holding est réalisée à 97 % en France.

III.2 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation s'élève à -22 144 k€ en 2020 contre -15 438 k€ en 2019.

III.3 RESULTAT FINANCIER

valeurs en k€	31/12/2019	31/12/2020
Dividendes reçus	35 248	51 670
Intérêts reçus sur Cash Pooling	1 169	1 072
Autres intérêts reçus sur créances	218	169
Intérêts versés sur Cash Pooling	-190	-193
Autres intérêts versés sur dettes	-1 457	-1 243
Produits de cession de VMP	0	0
Abandons de créances consentis	0	0
Reprises de provisions sur titres	1 816	0
Dotations aux provisions sur titres	-7 261	-9 935
Gains de change	221	200
Pertes de change	-41	-687
Reprises sur provisions pour pertes de change	0	0
Dotations pour provisions de pertes de change	0	0
Autres produits financiers	26	8
Autres charges financières	0	
TOTAL	29 749	41 062

III.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit : - 375 k€

Il s'agit de régularisation de factures Tirsol laissées en immobilisation en cours et mises au rebut sur l'exercice pour un montant de 254 k€, et de la régularisation du compte centralisateur Natixis pour un montant de 120 k€

III.5 PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Des dividendes à recevoir de Egis Holding Environnement Structures sont comptabilisées pour un montant de 45 k€. Les franchises de loyer comptabilisées en charges à payer s'élèvent à 5 984 k€, contre 5 533 k€ en 2019, et les rémunérations des Administrateurs à payer représentent 390 k€ (dont un solde de 20 k€ sur exercices antérieurs), contre 185 k€ en 2019.

III.6 RESULTAT NET

En synthèse, le résultat net s'élève à 26 088 k€ en 2020 contre 25 541 k€ en 2019.

III.7 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Impôt sur les sociétés (valeurs en k€)	Avant impôt	Impôt France	Crédits d'Impôt et régularisation d'IS	Impôts sur les établissements stables	Net
Résultat courant	18 918	7 623			26 541
Résultat exceptionnel	-375				-375
Réserve spéciale de participation	-78				-78
RESULTAT COMPTABLE	18 466	7 623	0	0	26 088

III.8 SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE

Les tableaux ci-dessous détaillent les accroissements et les allègements de la dette future d'impôt en milliers d'Euros.

valeurs en k€	31/12/2019	31/12/2020
Provisions réglementées		
Ecarts de conversion	289	810
TOTAL	289	810
Accroissement de la dette future d'impôt (28%)	81	227

valeurs en k€	31/12/2019	31/12/2020
Contribution sociale de solidarité	139	107
Réserve Spéciale de Participation (y compris forf. soc.)	193	78
Provisions pour indemnités de retraite	407	351
Provisions pour congés payés		
Autres provisions non déductibles	7 323	11 388
Ecarts de conversion	378	768
Déficit fiscaux en fin de période	275 031	284 099
Autres		
TOTAL	283 471	296 791
Allègement de la dette future d'impôt (28%)	79 372	83 101

III.9 INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er janvier 1998, EGIS s'est constituée mère d'un groupe d'intégration fiscale.

La société mère EGIS reste bénéficiaire de l'économie ou de la charge complémentaire d'impôts réalisée du fait de l'intégration.

Le produit d'impôt comptabilisé chez Egis S.A. sur l'exercice au titre des impôts payés par les filiales s'élève à 7,6 millions d'euros. Par ailleurs, Egis SA a comptabilisé en 2020, une créance de « crédit d'impôt recherche » pour 8,8 millions d'euros.

Au 31/12/2020, les déficits fiscaux reportables après imputation s'élèvent pour le groupe d'intégration fiscale à 106 millions d'euros.

Au 31 décembre 2020, les sociétés intégrées sont les suivantes :

Egis SA	Egis Batiments Nord
Egis International	Egis Batiments Rhône Alpes
Egis Route	Egis Batiments Sud Ouest
Egis Projects SA	Ingésud
Egis Ingénierie	Egis Batiments
Egis Network International	Egis Batiments Océan Indien
Egis Road Operation SA	Egis Batiments Antilles Guyane
Egis Mobilité	Egis Bâtiments International
Egis Conseil	Egis Concept
Egis Holding Environnement et Structures	Egis Data Solutions
IPS	Bureau Technique Méditerranée
Egis Avia	Egis Rail
Egis Eau	Sintra
Egis Engineering	Société Metro Marseille
Egis Managers	Egis Exploitation Aquitaine
Egis Airport Opération	Egis Industries
Seaboost	Etudes Bâtiments Ingenierie
Egis Ports	EIP France 2
Egis Structures et Environnement	Egis Easytrip Services
Egis Villes et Transports	Auditsafe
Egis Holding Bâtiment	Egis Forhom
Egis Batiments Management	Easytrip France SAS
Egis Batiments Centre Ouest	Egis Asset Management Solutions
Egis Batiments Grand Est	Kiwhi Pass Solutions
Egis Batiments Méditerranée	

IV – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan sont composés d'engagements donnés sous forme de cautions et de garanties bancaires et d'engagements de paiements futurs pour des contrats de location simple dont la durée du bail n'est pas résiliable.

Le total des engagements hors bilan s'élève au 31 décembre 2020 à 20 344 k€ et s'analyse comme suit :

IV.1 ENGAGEMENTS DONNES (cautions et garanties)

Nature	Pays	Projet	Date	Echéance	Montants (en k€)
Lettre de confort Société Générale	Algérie	Ligne de crédit	23/07/2012	SLDD*	700
Garantie première demande	France	Prise de bail START**	15/09/2013	14/09/2024	2 122
Garantie première demande	France	Prise de bail Le Carat	24/07/2014	23/07/2023	903
Garantie première demande	France	Prise de bail Tera Nova	01/09/2015	31/08/2024	798
Engagement de rachat d'un maximum de 199 640 actions Egis au FCPE Egis Actionnariat			16/10/2020		15 821
TOTAL					20 344

* Sans Limitation De Durée

** Cette garantie a été remplacée en début d'exercice 2021 par une nouvelle garantie, suite à la modification de surface au 1^{er} janvier 2021.

IV.2 ENGAGEMENTS DE PAIEMENT FUTUR (baux)

Nature	Pays	Locaux	Echéance	Montants (en k€)		
				< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Contrat de Bail	France	Aix en Provence	2026	285	1 141	285
Contrat de Bail	France	Balma - Toulouse	2027	587	2 348	832
Contrat de Bail	France	Lyon	2025	3 817	15 267	
Contrat de Bail	France	Marseille	2026	470	1 882	314
Contrat de Bail	France	Maxeville	2020	215		
Contrat de Bail	France	Montpellier	2023	1 112	1 761	
Contrat de Bail	France	Montreuil	2024	4 659	12 424	
Contrat de Bail	France	Montreuil	2022	1 074	448	
Contrat de Bail	France	Nantes	2024	206	618	
Contrat de Bail	France	Bordeaux	2027	347	1 387	636
Contrat de Bail	France	Toulouse	2023	67	117	
Contrat de Bail (new)	France	Guyancourt	2027	760	20 754	5 188
Contrat de Bail	France	Wasquehal	2022	38		
Contrat de Bail	France	Lille	2027	464	1 856	1 559
TOTAL				13 886	60 003	8 814

TOTAL DES PAIEMENTS FUTURS 82 703

IV.3 ENGAGEMENTS RECUS

Nature	Pays	Projet	Devise	Date	Echéance	Montants (en k€)
Néant						
TOTAL						0

IV.4 AUTRES ENGAGEMENTS

A - PIDR - écart actuariel

L'écart actuariel non comptabilisé s'élève à 1 714 k€ (voir § I.7-A).

B - Engagements pris en matière de Crédit-Bail Mobilier ou Immobilier

Néant

V - Filiales et Participations

V.1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau est joint en fin de document.

V.2 SOCIETE CONSOLIDANTE

A - Identité de la tête de Groupe :

Caisse des Dépôts - 56 rue de Lille - 75356 Paris 07 SP.

B - Identité du Sous Groupe Consolidant :

Les comptes de la société EGIS SA sont consolidés en intégration globale par la société Egis SA, dont le siège social est 15, avenue du Centre - SAINT QUENTIN en YVELINES - 78286 GUYANCOURT Cedex (identifiant : 702 027 376 02000).

Les états financiers consolidés peuvent être obtenus au siège social d'Egis S.A. .

VI - Effectifs à la clôture de l'exercice

Au 31/12/2020	Hommes	Femmes	TOTAL
Cadres permanents	92	97	189
Cadres temporaires	3	1	4
Employés permanents	11	45	56
Employés temporaires	5	11	16
Total	111	154	265

L'effectif au 31 décembre 2020 s'établit à 265 personne compte tenu de 53 entrées et 58 sorties sur l'année.

VII - Avantages aux administrateurs et au comité de direction

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice à la direction ne peut être fourni car il permettrait d'identifier la situation d'un membre de la direction.

VIII - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisé en charge sur l'exercice 2020 dans le cadre de la mission légale s'élève à 362 k€ .

IX - Evènements significatifs post-clôture

Néant

Tableau annexe

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Devises	Capital	Fonds propres (hors capital social)	Quote-part de capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés		Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
					Brute	Nette	Brute	Nette				
A. Renseignements détaillés		(en K devises)			(en K €)							
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)					153 651	162 121	157 651	157 464	0			
EGIS ONE 11	EUR	5	-1	100	5	5				0	-1	
EGIS Holding Environnement Structures	EUR	790	1 061	100	3 641	1 851	3 000	3 000		0	327	295
EGIS ROUTE	EUR	14 660	-16 080	100	17 566	0				0	-40	
EGIS EAU	EUR	2 096	-822	100	13 337	1 274				44 294	-1 037	
EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	EUR	7 246	4 352	87,71	6 858	6 858				64 062	3 091	2 361
EGIS MANAGERS	EUR	5	64	100	48	48				0	42	48
EGIS HOLDING BATIMENT SAS	EUR	1 920	14 161	100	86 046	86 046	40 187	40 187		0	13 827	14 520
EGIS INGENIERIE	EUR	19 413	3 404	100	26 835	26 835	114 277	114 277		0	3 278	1 018
EGIS PROJECTS	EUR	29 152	82 133	100	28 968	28 968				4 189	2 858	19 179
EGIS ALGERIE	DZD	11 145	-1 344	99,99	111	0	227	0		0	-14	
EGIS NETWORK INTERNATIONAL	EUR	260	-40	100	260	260				0	-28	
EGIS RAIL	EUR	5 153	11 222	100	9 976	9 976				177 850	10 794	14 249
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler					21 728	7 396	0	0	0			
EGIS INTERNATIONAL	EUR	14 855	-11 436	36,49	21 728	7 396				90 427	-3 684	
TOTAL					21 728	163 517	157 651	157 464	0			
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.												
Filiales françaises (ensemble)	EUR				2	1						
Filiales étrangères (ensemble)												
Participations dans des sociétés françaises	EUR				34	34						
Participation dans des sociétés étrangères												

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

DU 15 AVRIL 2021



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi 15 avril 2021 à 9h00, les actionnaires de la Société Egis, société anonyme au capital de 67 505 130 € dont le siège social est sis à Guyancourt (78280), 15 avenue du Centre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 702 027 376, se sont réunis en Assemblée générale Mixte Extraordinaire et Ordinaire par téléconférence.

Conformément à l'article 4 de l'ordonnance du 25 mars 2020 prorogé par le décret n° 2021-255 du 9 mars 2021 qui a prolongé jusqu'au 31 juillet 2021 l'adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, chaque actionnaire a été régulièrement convoqué par lettre adressée par courrier électronique en date du 31 mars 2021.

Les actionnaires qui assistent à la présente Assemblée par téléconférence et permettant leur identification sont :

- La Caisse des Dépôts et Consignations représentée par Mme Françoise TAUZINAT,
- La société IOSIS PARTENAIRES représentée par M. Thomas SALVANT,
- Le FCPE Egis Actionnariat représenté par Mme Chantal ROUVRAIS,

Ont également été régulièrement convoqués et assistent à la présente Assemblée permettant leur identification :

- M. Charles Perron, représentant le Comité Social et Economique,
- M. Julien HUVE, Commissaire aux Comptes représentant le Cabinet Mazars,
- M. Bertrand BALOCHE, Commissaire aux Comptes représentant le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit

Mme Amrei CHAUSSAT-AUGUSTIN, Secrétaire Générale de la société Egis assiste par téléconférence à la présente Assemblée.

Désignation du bureau

M. Paul-Marie Chavanne préside l'Assemblée générale Mixte Extraordinaire et Ordinaire en qualité de Président du Conseil d'administration.

Mme Françoise TAUZINAT, représentante la Caisse des Dépôts et Consignations et M. Thomas SALVANT, représentant la société IOSIS PARTENAIRES, actionnaires représentant le plus grand nombre de voix, présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs.

Mme Laure SAEZ est désignée comme secrétaire de séance.

Le bureau est constitué et autorise la présence de Maître Sébastien RACINE, Huissier de Justice à Paris qui, afin de garantir le bon déroulement des échanges de l'Assemblée, assiste à la réunion. Un enregistrement de la séance est effectué et sera immédiatement détruit si aucun incident technique ne devait être constaté.

Certification du quorum

Conformément aux dispositions de l'article 29 des statuts de la Société sont réputés présents pour le calcul du quorum et la majorité, les membres des assemblées qui participent par une conférence téléphonique ou audiovisuelle permettant leur identification.

Le Président, après s'être assuré que la voix des participants est transmise correctement et que les moyens techniques utilisés garantissent une retransmission continue et simultanée des délibérations, constate que les 3 actionnaires possédant ensemble les 4 491 289 actions sur les 4 491 289 actions composant le capital, soit 100% sont présents par téléconférence à l'Assemblée générale.

L'Assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Il a été établi une feuille de présence qui sera certifiée exacte et sincère par le Président de séance.

Ont été adressés aux actionnaires par courrier électronique en date du 31 mars 2021 :

- les statuts de la Société,
- Le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- Le rapport de gestion sur les comptes annuels,
- Le rapport sur les comptes consolidés,
- Les Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés,
- Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
- Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital,
- le texte des résolutions.

Puis le Président déclare que les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, à compter de la convocation de l'Assemblée générale, et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

Le Président rappelle que la présente Assemblée générale est réunie dans sa forme extraordinaire et ordinaire afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Modification de l'article 33 des statuts
- Réduction de capital social non motivée par des pertes

Compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce - Approbation de ces conventions

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Distribution Exceptionnelle
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Actualisation du montant de la rémunération de l'activité des administrateurs pour l'année 2020
- Fixation du montant de la rémunération de l'activité des administrateurs pour l'année 2021
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Marianne SENECHAL
- Non Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire Cabinet Pricewaterhouse Coopers Audit
- Non Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes suppléant – M. Jean-Christophe GEORGHIU
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes Titulaire
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Mme Amrei CHAUSSAT-AUGUSTIN donne lecture des projets de résolutions.

.....
 Cette lecture terminée, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

A TITRE ORDINAIRE

TROISIEME RESOLUTION : Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, lesquels font apparaître un bénéfice de 26 088 207,03 euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Statuant en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts l'assemblée générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 69 303 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 19 405 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 26 088 207,03 euros de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : 111 850 619,67 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 26 088 207,03 euros

Affectation :

- Affectation à la réserve légale : 0,00 euros
- Report à nouveau créditeur : 55 219 315,20 euros
(dont le résultat bénéficiaire de l'exercice non distribué)
- Autres réserves : 67 000 000,00 euros
(prélevés sur le report à nouveau antérieur)
- Versement de dividendes : 15 719 511,50 euros

Le dividende unitaire est donc de 3,50 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au plus tard le 15 mai 2021.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'Assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2019	0	0	0
31/12/2018	14 442 884,50	0	0
31/12/2017	17 311 838,60	0	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....
SIXIEME RESOLUTION : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes, sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le chapitre dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion et qui font apparaître un résultat consolidé total après impôt de 47 347 K€, et un résultat net part du groupe de 27 139 K€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
.....

**Pour Extrait certifié conforme à l'original
Par le Président, M. Paul-Marie CHAVANNE**

A handwritten signature in black ink, reading "Paul-Marie Chavanne", written over a horizontal line.

A Guyancourt, le 21 avril 2021

EGIS SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

MAZARS
61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'Assemblée générale
EGIS SA
15, avenue du Centre
78280 Guyancourt

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EGIS SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Titres de participations

Les titres de participations dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 163,2 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note I.3 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : la ventilation par tranches de retard des factures émises non réglées à la date de clôture ne concorde pas avec les données sous-tendant la comptabilité.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 31 mars 2021

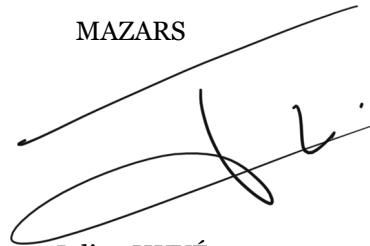
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Bertrand BALOCHE

MAZARS



Julien HUVÉ



COMPTES ANNUELS

EGIS SA

Société au capital de 67 505 130,00 €

DATE DE CLOTURE : 31/12/2020

Siège Social : 15 avenue du Centre 78280 GUYANCOURT

Adresse des Bureaux : idem

Registre du Commerce : Versailles B702 027 376

SIRET : 70202737602000

APE : 741J

SOMMAIRE

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	6
I. Règles et méthodes comptables	6
I.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	7
I.2 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	7
I.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8
I.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	8
I.5 CREANCES ET DETTES.....	9
I.6 CALCUL DES DEPRECIATIONS CLIENTS	9
I.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9
I.8 PROVISIONS POUR CONGES PAYES	10
II - Notes sur le bilan	11
II.1 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE	11
II.2 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF CIRCULANT	13
II.3 CAPITAUX PROPRES.....	15
II.4 ETAT DES DETTES FINANCIERES.....	16
II.5 ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS	16
II.6 ETAT DES DEPRECIATIONS ET DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	16
II.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	17
II.8 ETAT DES DETTES.....	18
III - Notes sur le compte de résultat.....	20
III.1 CHIFFRE D'AFFAIRES	20
III.2 RESULTAT D'EXPLOITATION	20
III.3 RESULTAT FINANCIER	20
III.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL	20
III.5 PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER	20
III.6 RESULTAT NET	21
III.7 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES.....	21
III.8 SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE	21
III.9 INTEGRATION FISCALE	21
IV – ENGAGEMENTS HORS BILAN	22
IV.1 ENGAGEMENTS DONNES (cautions et garanties)	22
IV.2 ENGAGEMENTS DE PAIEMENT FUTUR (baux).....	23
IV.3 ENGAGEMENTS RECUS.....	23
IV.4 AUTRES ENGAGEMENTS.....	23
V - Filiales et Participations	24
V.1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	24
V.2 SOCIETE CONSOLIDANTE	24
VI - Effectifs à la clôture de l'exercice.....	24
VII - Avantages aux administrateurs et au comité de direction.....	24
VIII - Honoraires des commissaires aux comptes	24
IX - Evénements significatifs post-clôture.....	24
Tableau annexe.....	25

Bilan Actif

BILAN - ACTIF (en milliers d'Euros)	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	21 462	7 094	14 369	1 698
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles (Notes II.1.A et D)	21 462	7 094	14 369	1 698
Immobilisations corporelles (Notes II.1.B et D)	15 679	11 966	3 713	5 071
Titres de participation (Notes II.1.C et D)	215 415	52 230	163 185	173 103
Autres immobilisations financières (Notes II.1.C et D)	158 600	0	158 600	132 241
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	411 156	71 289	339 866	312 114
Actif circulant (Notes II.2 et II.6)				
Stocks	0	0	0	0
Avances et acomptes	334	0	334	17 741
Créances d'exploitation (Note II.2.A)	13 113	100	13 013	12 940
Autres créances (Note II.2.B)	30 466	227	30 239	62 092
Valeurs mobilières de placement et int. courus (Note II.2.D)	101	0	101	101
Disponibilités et intérêts courus (Note II.2.D)	66 309	0	66 309	28 041
TOTAL ACTIF CIRCULANT	110 323	327	109 996	120 916
Charges constatées d'avance (Note II.2.E)	5 601	0	5 601	5 412
Ecarts de conversion actif (Note II.2.F)	810		810	289
TOTAL ACTIF	527 889	71 616	456 273	438 731

Bilan Passif

BILAN - PASSIF (en milliers d'Euros)		31/12/2020	31/12/2019
Capital (Note II.3.B)		67 505	67 880
Primes d'émission, de fusion et d'apport		31 220	32 727
Ecart de réévaluation		0	0
Réserve légale		6 751	6 788
Réserves statutaires et contractuelles		0	0
Réserves réglementées		0	0
Autres réserves		0	0
TOTAL Réserves		6 751	6 788
Report à Nouveau		111 851	86 310
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		26 088	25 541
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		985	985
TOTAL CAPITAUX PROPRES		244 398	220 231
Autres fonds propres		0	0
Provisions pour risques		2 560	876
Provisions pour charges		2 236	2 438
Provisions pour risques et charges (Note II.6.B)		4 796	3 314
Dettes financières et assimilées (Notes II.4 et II.7.B)			
Court terme		39 988	60 747
Moyen et long terme		51 850	54 692
Dettes financières et assimilées		91 838	115 439
Dettes d'exploitation (Notes II.5 et II.8.A)			
Avance et acomptes reçus clients		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		16 413	15 902
Autres dettes d'exploitation		91 639	77 642
Dettes d'exploitation		108 052	93 544
Dettes diverses (Note II.8.B)			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		47	147
Autres dettes diverses		6 373	5 718
Dettes diverses		6 420	5 865
TOTAL DETTES		211 106	214 848
Produits constatés d'avance		0	0
Ecart de conversion - Passif		768	338
TOTAL PASSIF		456 273	438 731

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'Euros)	31/12/2020			31/12/2019
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production de biens vendus	0	0	0	0
Production de services vendus	78 529	2 740	81 269	86 106
Chiffre d'affaires net	78 529	2 740	81 269	86 106
			0	0
			0	0
			7	33
			11 941	13 041
			93 217	99 179
			-76 000	-79 479
			-1 342	-1 541
			-25 325	-26 004
			-7 289	-4 819
			-109 956	-111 842
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			-16 739	-12 663
			-6 261	-3 357
			856	582
RESULTAT D'EXPLOITATION (Note III.2)			-22 144	-15 438
			0	0
			0	0
			53 119	38 698
			-12 057	-8 949
RESULTAT FINANCIER (Note III.3)			41 062	29 749
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			18 918	14 311
			0	11 097
			-375	-7 029
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note III.4)			-375	4 068
			-78	-193
			7 623	7 354
RESULTAT NET APRES IMPOTS (Note III.6)			26 088	25 541

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est 456 273 094,77 € et dont le résultat s'élève à 26 088 207,03 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes numéro I à IX ci-après, font partie intégrante des comptes annuels et sont exprimées en milliers d'Euros (k€).

Eléments significatifs de l'exercice

L'exercice clos le 31/12/2020 a vu comme éléments significatifs :

- L'incidence de la crise sanitaire puis économique liée à la survenance de la Covid 19. La société a bénéficié dans le cadre de la mise en place d'une activité partielle, d'un remboursement par l'administration de 82 k€.
- La nomination de Monsieur Laurent GERMAIN à la fonction de Directeur Général en remplacement de Monsieur Nicolas JACHIET.
- La nomination de Monsieur Paul-Marie CHAVANNE à la fonction de président en remplacement de Monsieur Nicolas JACHIET.
- La diminution de son capital social de 375 k€ par annulation de 25 022 actions achetées antérieurement auprès du FCPE Egis Actionnariat.
- La renégociation du bail du site de Guyancourt, conduisant à la restitution de surface sur l'immeuble Start début 2021, et à la sortie subséquente d'immobilisations corporelles, entraînant la constitution d'une dépréciation exceptionnelle de 494 k€ (549 k€-prix de cession négociée avec le bailleur).
- Dans le cadre de la généralisation du télétravail préconisé par les mesures sanitaires exceptionnelles, la conclusion d'un contrat de location du matériel informatique portable en remplacement de matériel fixe.
- La constitution d'une provision pour situation nette négative sur la filiale Egis Route de 1 420 k€.
- La dotation de provision sur titres pour 9 935 k€.
- Dans le cadre du financement de son BFR et de sa croissance, la souscription d'un emprunt amortissable à moyen terme de 50 000 k€, non utilisé au cours de l'exercice.

I. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux conventions générales appliquées dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes résultant du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evolutions des principes et méthodes comptables sur l'exercice

Il n'y a pas d'évolution des principes et méthodes comptables sur l'exercice.

Ecarts de conversion :

Les actifs ainsi que les passifs qui sont exprimés dans une monnaie différente de la monnaie d'établissement des comptes de la société, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Ces écarts sont comptabilisés sous des comptes transitoires, à l'actif du bilan pour les différences correspondant à une perte latente (compte 476 « Différences de conversion – Actif ») et au passif du bilan pour les différences correspondant à un gain latent (compte 477 « Différences de conversion – Passif »). Les gains latents n'interviennent pas dans la formation du résultat. Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

Opération en devises :

Les comptes bancaires en devises sont revalorisés au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture par contrepartie du résultat de change.

Les créances, dettes, prêts et emprunts en devises sont convertis au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture en contrepartie des postes « Ecart de conversion - Actif/Passif » au bilan.

Les gains de change latents n'entrent pas dans la formation du résultat comptable.

Une provision pour pertes de change est constituée à hauteur de la totalité des pertes latentes à l'exception des situations suivantes :

- En cas de couverture, la provision n'est constituée qu'à hauteur du risque non couvert ;
- Lorsque les pertes ou gains de change latents portent sur des opérations dont l'échéance est comprise dans le même exercice comptable, la provision est limitée à l'excédent des pertes sur les gains.
- Les résultats de change sur les dettes et créances sont enregistrés en résultat d'exploitation ou en résultat financier selon la nature des opérations les ayant générées.
- Le résultat de change lié aux dettes et créances commerciales est enregistré en résultat d'exploitation.
- Le solde des comptes bancaires en devise est évalué à la clôture comptable au dernier jour de la période par contrepartie du résultat financier.

Instruments de couverture :

La société est amenée à utiliser des dérivés de change et de taux pour couvrir ses emprunts et/ou les prêts accordés aux sociétés du Groupe, ainsi que pour couvrir l'évolution des parités sur les créances et dettes commerciales en devises :

- Les pertes et gains de change liés aux dérivés sur emprunts et/ou prêts en devises sont comptabilisés en résultat financier de façon symétrique aux éléments couverts.
- Les pertes et gains de change liés aux dérivés sur les créances et/ou dettes commerciales en devises sont comptabilisés en résultat d'exploitation de façon symétrique aux éléments couverts.
- Les gains/pertes de change latents sont inscrits en « Créances/Dettes diverses » par contrepartie des « Ecart de conversion Actif/Passif » afin de matérialiser au bilan l'effet de symétrie avec les éléments monétaires en devises couverts.

I.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements ont été calculés suivant les taux d'amortissement généralement admis dans la profession ou en fonction de leur durée probable d'utilisation.

I.2 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Le mode d'amortissement principalement utilisé est le mode linéaire. Les méthodes d'amortissements sont les mêmes tant d'un point de vue comptable ou fiscal. La base amortissable est constituée du coût d'acquisition ou de production, déduction faite le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Sauf cas particulier, les valeurs résiduelles sont nulles.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

Immobilisations	Amortissements pratiqués et préférentiels
Frais de développement	linéaire 3 (préférentiel) à 5 ans
Concessions et brevets	linéaire 3 ans
Logiciels (acquis séparément d'un matériel informatique) : - Bureautique ou de faible valeur - Logiciels standards, de gestion ou techniques	linéaire 12 mois linéaire 3 ans à 7 ans
Terrains	non amortissables par nature
Constructions : gros œuvres, clos et couverts (1) - Bâtiments préfabriqués - Bureaux ordinaires - Bureaux de standing (1) <i>façades, étanchéités, couvertures, menuiseries extérieures</i>	linéaire 20 ans linéaire 20 ans linéaire de 20 (préférentiel) à 30 ans
Agencements ou équipements secondaires (2) (2) <i>aménagements intérieurs, décoration</i>	linéaire 8 (préférentiel) à 10 ans ou, au plus, jusqu'à la fin du bail en cas de non-renouvellement certain (4) (4) <i>Le non-renouvellement des baux est une décision Groupe dont le dossier est instruit par la DISG en accord avec la société.</i>
Installations générales et techniques (3) (3) <i>chauffages, climatisations, ascenseurs, électricité/câblage, plomberie et autres équipements</i>	linéaire 5 à 15 ans (préférentiel = 8 ans) ou, au plus, jusqu'à la fin du bail en cas de non-renouvellement certain (4) (4) <i>Le non-renouvellement des baux est une décision Groupe dont le dossier est instruit par la DISG en accord avec la société.</i>
Matériels de transport	linéaire 3 à 5 ans (préférentiel = 5 ans)
Matériels informatiques	linéaire 3 à 5 ans (préférentiel = 3 ans)
Mobiliers et autres matériels	linéaire 5 à 10 ans (préférentiel = 5 ans)

Dépréciation des immobilisations

Les immobilisations peuvent faire l'objet de dépréciation quand leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Dans une optique de continuité de l'utilisation des immobilisations, la dépréciation est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Dans une optique de cession, la dépréciation est calculée en fonction de la valeur de cession des coûts de transaction.

I.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont enregistrés au bilan pour leur prix d'acquisition, y compris les frais d'acquisition. Ces frais font ensuite l'objet d'amortissements dérogatoires sur une période de cinq années.

Une provision pour dépréciation des titres ou des créances rattachées aux participations est comptabilisée en fonction de la situation nette sociale ou consolidée ou de la valeur d'usage lorsqu'elle a été calculée. La valeur d'usage est déterminée en fonction de critères économiques et financiers tels que rentabilité et perspectives.

I.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au prix d'acquisition ; une provision est constituée au 31 décembre dans l'hypothèse d'une cotation inférieure au prix d'acquisition.

I.5 CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés anticipées de recouvrement.

I.6 CALCUL DES DEPRECIATIONS CLIENTS

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés anticipées de recouvrement :

- | | |
|---|---------------------------------|
| • Créances France échues depuis plus de 6 mois | dépréciation à hauteur de 50 % |
| • Créances France échues depuis plus de 12 mois | dépréciation à hauteur de 100 % |
| • Créances Export échues depuis plus de 12 mois | dépréciation à hauteur de 50 % |
| • Créances Export échues depuis plus de 24 mois | dépréciation à hauteur de 100 % |

I.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

A - Provisions pour Indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre l'ensemble des engagements de retraite y compris les engagements au titre de la retraite complémentaire (Article 39) des dirigeants.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements sont désormais amortis sur la durée résiduelle moyenne de présence des salariés au sein de la société. Les écarts actuariels représentant moins de 10% ne sont pas comptabilisés. Le coût des services passés est amorti, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

La charge annuelle comptabilisée sur l'exercice au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régime, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régime.

Pour les avantages, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et selon les hypothèses actuarielles suivantes :

- un âge de départ à 65 ans pour les cadres et pour les employés
- un taux d'actualisation de 0,50 % (0,60 % au 31/12/19)
- un taux de revalorisation de la masse salariale différencié selon l'âge des salariés
 - 2% pour les salariés âgés de moins de 50 ans
 - 1,5% pour les salariés âgés de 50 à moins de 60 ans
 - 1% pour les salariés âgés de 60 ans et plus
- un taux de charges sociales de 45 %

B - Autres provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques sont constatées lorsque sont perçus des risques ou des aléas (correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources).

Les sinistres déclarés par l'entreprise à son assurance font l'objet de provisions, soit pour le montant de la franchise quand le montant est supérieur à la franchise, soit à hauteur du montant estimé du risque de dépassement de garantie. Les sinistres non déclarés font l'objet de provisions dont le montant est estimé au plus probable.

I.8 PROVISIONS POUR CONGES PAYES

A la fin de l'exercice, une provision pour congés à payer concernant le reliquat de droits acquis et une provision pour congés acquis durant l'exercice a été constituée en relevant les droits de chaque salarié. La provision indiquée ci-dessous comprend outre les salaires, les charges sociales et fiscales y afférentes.

- provision pour congés à payer en fin d'exercice (en k€)	2045
---	------

En complément de la provision pour congés payés, suite à la négociation d'un accord groupe conclu en 2012 concernant la mise en place d'un Compte Epargne Temps pour les salariés de la société, une provision CET (Compte Epargne Temps) est constituée chaque année. Le montant de la provision en fin d'exercice est indiqué ci-dessous.

- provision pour CET en fin d'exercice (en k€)	1407
--	------

II - Notes sur le bilan

II.1 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

A - Immobilisations Incorporelles

valeurs en k€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 175	15 287	0	0	21 462
TOTAL	6 175	15 287	0	0	21 462

Commentaires sur les principaux postes :

Les augmentations concernent de nouveaux logiciels ou leur renouvellement.
La société ne porte aucun emprunt en relation avec ses immobilisations incorporelles.

B - Immobilisations Corporelles

valeurs en k€		Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
				Virement	Cession	
Terrains		0	0	0	0	0
Constructions	sur sol propre	0	0	0	0	0
	sur sol d'autrui	0	0	0	0	0
	Install. générales, agencements	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages		137	0	0	0	137
Autres immobilisations corporelles	Install. générales, agencements	13 770	32	0	0	13 802
	Matériel de transport	0	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier	1 465	145	0	0	1 610
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0	0
Avances et acomptes		390	439	698	0	131
TOTAL		15 761	615	698	0	15 679

Commentaires sur les principaux postes :

Les augmentations concernent principalement des agencements d'espaces et du mobilier et matériel de bureau.
La société ne porte aucun emprunt en relation avec ses immobilisations corporelles.

C - Titres de participations et autres immobilisations financières

valeurs en k€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0	0
Autres titres de participations	215 399	16	0	0	215 415
Créances rattachées à des participations	128 782	27 440	0	991	155 231
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prêts aux organismes d'Effort Construction	309	73	0	0	382
Autres Prêts	932	327		251	1 008
Dépôts et cautionnements	1 111	131		15	1 227
Actions auto détenues	1 107	1 564	0	1 920	751
Autres immobilisations financières					
TOTAL	347 639	29 551	0	3 177	374 015

Commentaires sur les principaux postes :

La société n'a souscrit ni cédé aucun titre intragroupe.
Elle a souscrit aux appels de fonds du FPS (Fonds de Fonds Digital) pour 16 k€.

Créances rattachées :

L'augmentation des créances correspond à un nouveau prêt de 3 000 k€ accordé à EGIS Holding Environnement Structures en lien avec l'acquisition des titres de la société Egis Ports, ainsi qu'à une augmentation de 24 440 k€ du prêt accordé à Egis Ingénierie et à une conversion partielle du prêt de USD en EUR.

Autres prêts :

Il s'agit pour l'essentiel, de prêts accordés au personnel pour l'acquisition d'actions Iosis Partenaires.

Dépôts et cautionnements :

Il s'agit de dépôts de garantie en faveur des bailleurs d'immeubles loués par Egis S.A. et occupés par les sociétés du groupe ou hors groupe.

D- Amortissements ou dépréciations sur actif immobilisé

valeurs en k€		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice 2020
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		4 477	2 617	0	7 094
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 477	2 617	0	7 094
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages		69	24	0	93
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	9 265	1 191	0	10 456
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 356	60	0	1 417
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10 690	1 275	0	11 966
Provisions sur immobilisations incorporelles		0	0	0	0
Provisions sur immobilisations corporelles		0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence		0	0	0	0
Provisions sur titres de participations		42 295	9 935	0	52 230
Provisions sur autres immobilisations financières		0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPECIATION DES IMMOBILISATIONS		42 295	9 935	0	52 230
TOTAL		57 463	13 827	0	71 289

Commentaires sur les principaux postes :

Les Immobilisations incorporelles prennent en compte 2 091 k€ de dotation de licences Microsoft.

Les provisions pour dépréciation de titres sont augmentées de 1 790 k€ sur les titres Egis Holding Environnement Structures, de 5 739 k€ sur les titres Egis Route, de 1 022 k€ sur les titres Egis Eau et de 1 384 k€ sur les titres Egis International.

II.2 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF CIRCULANT

A - Créances d'exploitation

valeurs brutes en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2020
Créances clients	5 793	9 153
Clients - Factures à établir	7 216	3 960
Clients - Produits non facturés sur projets (CMG)	0	0
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	13 009	13 113

Commentaires sur les principales évolutions :

Néant

B - Autres créances d'exploitation

valeurs brutes en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2020
Fournisseurs débiteurs	1 831	596
Créances d'impôts (hors intégration fiscale)	44 159	13 626
Créances d'intégration fiscale	3 422	3 376
Dividendes à recevoir	28	45
Intérêts courus sur créances	47	0
Autres créances d'exploitation	12 832	12 823
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	62 320	30 466

Commentaires sur les principales évolutions :

Le poste Fournisseurs débiteurs pour 596 k€. concerne principalement des avoirs DSI et des prélèvements bancaires dont les factures ne sont pas comptabilisées mais néanmoins prises en compte en FNP.

Le poste Créances d'impôts est notamment constitué des comptes débiteurs de TVA à hauteur de 3 566 k€, de crédit d'impôts pour 9 795 k€, d'une demande de dégrèvement CVAE pour 164 k€ et d'excédents d'acomptes sur CVAE pour 71 k€ et TS pour 30 k€.

Au cours de l'exercice, Egis SA a cédé ses créances fiscales CIR et CICE couvrant les exercices 2017 à 2019, pour un montant de 31 193 k€.

Les créances d'intégration fiscale représentent le montant d'impôt diminué des acomptes versés, des crédits d'impôts famille, crédits d'impôt mécénat et crédit d'impôts étrangers des filiales intégrées.

Les dividendes à recevoir concernent Egis Holding Environnement Structures.

Les autres créances d'exploitation incluent des avances aux salariés et des indemnités journalières à recevoir pour 75 k€, des comptes courants d'avance au groupe pour 2 461 k€, et le cash-pooling en mode direct pour 10 275 k€.

C - Provisions pour dépréciations des créances d'exploitation

valeurs en k€	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice 2020
Dépréciations sur stocks	0	0	0	0
Dépréciations sur comptes clients	69	33	3	100
Dépréciations sur Produits Non Facturés	0	0	0	0
Dépréciations sur autres créances	227	0	0	227
PROVISIONS POUR DEPECIATION DES CREANCES D'EXPLOITATION	297	33	3	327

Commentaires sur les principales évolutions :

Néant

D - Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

Au 31 décembre 2020, la trésorerie disponible est de 66 309 k€. La société détient des valeurs mobilières de placement pour un montant de 101 k€.

E - Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges d'exploitation qui concernent l'exercice 2021 ou les exercices suivants pour un montant total de 5 601 k€, dont 4 130K€ concernent les loyers.

F - Ecart de conversion d'actif

Les écarts de conversion d'actif au titre de l'exercice s'élèvent à 810 k€. Ils portent principalement sur les devises citées ci-dessous :

La variation est consécutive à la revalorisation du prêt en USD à la filiale Egis Ingénierie à son cours d'origine.

II.3 CAPITAUX PROPRES

A - Capital et Résultat

valeurs en k€	Début de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Distributions de l'exercice	Augment. ou réduction du capital	Résultat 2020	Fin de l'exercice 2020
Capital social	67 880			-375		67 505
Prime d'émission	32 727			-1 507		31 220
SOUS TOTAL	100 607	0	0	-1 882	0	98 725
Ecarts de réévaluation	0					0
Réserve légale	6 788			-37		6 751
Réserves statutaires et contract.	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres Réserves	0					0
Report à Nouveau	86 310	25 541	0			111 851
RESULTAT	25 541	-25 541			26 088	26 088
Subventions d'investissement	0					
Provisions réglementées	985					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	220 231	0	0	-1 919	26 088	244 399

B - Composition du capital

- Actionnariat

Nombre de titres détenus par actionnaire et Valeurs nominales des titres (en €)	Nombre d'actions au début de l'exercice	Valeur nominale au début de l'exercice (en €)	Augmentation du capital	Réduction du capital	Nombre d'actions à la fin de l'exercice 2020	Valeur nominale à la fin de l'exercice 2020
CDC	3 431 583	15			3 431 583	15
IOSIS Partenaires	869 118	15			869 118	15
FCPE EGIS	209 699	15		-19 112	190 587	15
EGIS Actions auto-détenues	14 963	15	19 112	-25 022	9 053	15
Personnes physiques	1	15			1	
TOTAL	4 525 364		19 112	-44 134	4 500 342	

Commentaires sur les principales évolutions :

La société auto-détient des actions en voie d'annulation à hauteur de 751 k€

- Parts bénéficiaires émises par la société :

Caisse des dépôts	76.25%
Iosis Partenaires	19.31%
FCPE Egis Actionnariat	4.44%

II.4 ETAT DES DETTES FINANCIERES

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2020
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	98 556	32 000	41 116	89 440
Intérêts sur emprunts	135	107	135	107
Dépôts et cautionnements reçus	850	34	34	850
Avances sociétés du Groupe	0	0	0	0
Banques créditrices	15 898	0	14 457	1 441
Autres dettes financières	0	0	0	0
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	115 439	32 141	55 742	91 838

Commentaires sur les principales évolutions :

Dans le cadre de du financement d'acquisitions, EGIS a utilisé un crédit renouvelable à hauteur de 32 000 k€.

II.5 ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS

valeurs en k€	A un an au plus	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total à fin 2020
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	16 413	0	0	16 413
Autres dettes d'exploitation	68 649	22 990	0	91 639
TOTAL DES DETTES FOURNISSEURS	85 062	22 990	0	108 052

Commentaires sur les principaux postes :

En fin d'exercice, 6 723 k€ étaient non réglés. Ces dettes correspondent à des factures en litige ou à des factures fournisseurs reçues tardivement et réglées au début de l'exercice suivant.

Les dettes sur factures non parvenues s'élèvent à 9 689 k€ en fin d'exercice, elles sont comptées dans l'échéancier ci-dessus.

Les autres dettes d'exploitation incluent entre autres des crédit d'impôts des filiales imputable sur leur IS de l'exercice ou remboursable pour partie dans l'année.

Ce poste inclu depuis cet exercice, les comptes courant trésorerie des filiales correspondant au cash-pooling de la Société Générale à hauteur de 43 849 k€.

II.6 ETAT DES DEPRECIATIONS ET DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

A - Dépréciations à l'actif

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2020
<u>Dépréciations à l'actif du bilan</u>				
- sur titres et créances rattachées	42 295	9 935	0	52 230
- sur comptes courants	0	0	0	0
- sur créances d'exploitation	297	33	3	327
TOTAL DES PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF	42 592	9 968	3	52 557

Commentaires sur les principaux postes :

Les dépréciations sur titres augmentent de 9 935 k€ : sur les titres Egis Holding Environnement Structures (1 790k€), Egis Route (5 739k€), Egis Eau (1 022k€), et Egis International (1 384k€).

Le compte courant Egis Algérie reste provisionné à 100%.

B - Provisions au passif

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmen- tations	Diminutions (utilisées)	Diminutions (non utilisées)	Fin de l'exercice 2020
<u>Provisions pour risques et charges au passif du bilan</u>					
- Prov pour dépréciation except. des immo. Start	0	494	0	0	494
- Prov. pour litiges (franchise d'assurance)	0	0	0	0	0
- Prov. pour garanties données	0	0	0	0	0
- Prov. pour pertes à terminaison	0	0	0	0	0
- Prov. pour risques de change	0	0	0	0	0
- Prov. pour risques courants	246	0	0	246	0
- Prov. pour impôts et risques fiscaux	0	0	0	0	0
- Prov. pour plans de restructuration	0	0	0	0	0
- Prov. pour indemnités de départ en retraite	2 243	351	530	0	2 064
- Prov. pour médailles du travail	194	0	8	14	172
- Prov. pour autres charges de personnel	630	70	55	0	645
- Prov. pour autres charges	0	1 420	0	0	1 420
TOTAL DES PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	3 314	2 335	593	260	4 796

Commentaires sur les principaux postes :

Le montant des provisions utilisées au cours de l'exercice (en k€) s'élève à 593

Le montant des provisions reprises et non utilisées au cours de l'exercice (en k€) s'élève à 260

Dans le cadre de la restitution de surface sur l'immeuble Start début 2021 et de la sortie subséquente d'immobilisations corporelles, une dépréciation exceptionnelle de (549 k€ - prix de cession négociée avec le bailleur), soit 494 k€ est constituée.

Une provision pour risque sur situation nette négative de la filiale Egis Route, d'un montant de 1 420 k€ est constituée.

En fin de période, les engagements liés aux retraites du personnel de la société sont comptabilisés au passif dans le compte de provisions pour risques et charges.

Les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées et selon les hypothèses actuarielles mentionnées au paragraphe I-7 A.

Les écarts actuariels provenant de la modification d'hypothèses ne sont pas comptabilisés en résultat.

II.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A - Les échéances des créances de l'actif immobilisé et circulant se présentent comme suit :

valeurs en k€	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	TOTAL
Créances nettes rattachées à des participations	0	155 231	155 231
Prêts et dépôts versés, autres immobilisations financières	968	2 401	3 369
Créances d'exploitation	13 113	0	13 113
Autres créances	26 757	9 311	36 067
TOTAL	41 585	166 195	207 780

Commentaires sur les principaux postes :

Les Créances nettes rattachées à des participations concernent pour l'essentiel Egis Ingénierie et Egis Holding Bâtiments.

Les autres créances comprennent les crédits d'impôts restant à imputer sur l'IS ou à rembourser par l'administration pour la somme de 9 795 k€, ainsi que les comptes-courant débiteurs des filiales à hauteur de 16 156 k€, dont 10 275 k€ de cash pooling en mode direct, le solde étant constitué de diverses créances sociales et fiscales.

B - Les échéances des dettes (hors dettes d'exploitation) se répartissent comme suit :

valeurs en k€	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an et moins de 5 ans	Echéance à plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38 205	16 962	34 273	89 440
Intérêts sur emprunts	81	0	0	81
Dépôts reçus	235	0	615	850
Découverts bancaires	1 467	0	0	1 467
Avances des sociétés du Groupe	0	0	0	0
Autres dettes (hors exploitation)	0	0	0	0
TOTAL	39 988	16 962	34 888	91 838

Commentaires sur les principaux postes :

Les dépôts reçus sont perçus des filiales pour les différents sites où Egis S.A. est locataire principal.
Les autres dettes financières, hormis les emprunts, sont à moins d'un an.

II.8 ETAT DES DETTES

A - Dettes d'exploitation

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2020
Fournisseurs	4 194	6 723
Fournisseurs, factures non parvenues	11 708	9 690
Avances clients	5 616	6 266
Personnel	5 541	4 612
Organismes sociaux	3 728	3 492
Dettes d'intégration fiscale	31 142	32 561
Impôts et Taxes	926	511
Clients créditeurs	1	1
Compte courant des sociétés du Groupe	30 688	44 196
Autres dettes d'exploitation		0
TOTAL	93 544	108 052

Commentaires sur les principaux postes :

Le poste compte courant des sociétés du groupe inclut la comptabilisation du cash pooling direct Société Générale à hauteur de 43 849 k€

B - Dettes diverses

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2020
Dettes sur immobilisations	147	47
Autres dettes diverses	5 718	6 373
TOTAL	5 865	6 420

Commentaires sur les principaux postes :

Les autres dettes diverses correspondent principalement à des franchises sur les immeubles en location.

C - Comptes de régularisation

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2020
Produits constatés d'avance	0	0
Ecart de conversion	338	768
TOTAL	338	768

Commentaires sur les principaux postes :

Les écarts de conversion sont liés à des créances auprès de filiales et dettes auprès des établissements de crédit en USD. La variation est consécutive à la revalorisation de la dette en USD à son cours d'origine

III - Notes sur le compte de résultat

III.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le montant du chiffre d'affaires 2020 est de 81 269 k€ et les autres produits de 11 948 k€.

A - Répartition par secteurs d'activité

L'activité de la holding consiste à refacturer les services qu'elle rend aux filiales et les charges communes : loyers, mise à disposition de personnel, informatique, paie, juridique, recrutement, assurances, formation.

B - Répartition par zones géographiques

Le chiffre d'affaires de la holding est réalisée à 97 % en France.

III.2 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation s'élève à -22 144 k€ en 2020 contre -15 438 k€ en 2019.

III.3 RESULTAT FINANCIER

valeurs en k€	31/12/2019	31/12/2020
Dividendes reçus	35 248	51 670
Intérêts reçus sur Cash Pooling	1 169	1 072
Autres intérêts reçus sur créances	218	169
Intérêts versés sur Cash Pooling	-190	-193
Autres intérêts versés sur dettes	-1 457	-1 243
Produits de cession de VMP	0	0
Abandons de créances consentis	0	0
Reprises de provisions sur titres	1 816	0
Dotations aux provisions sur titres	-7 261	-9 935
Gains de change	221	200
Pertes de change	-41	-687
Reprises sur provisions pour pertes de change	0	0
Dotations pour provisions de pertes de change	0	0
Autres produits financiers	26	8
Autres charges financières	0	
TOTAL	29 749	41 062

III.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit : - 375 k€

Il s'agit de régularisation de factures Tirsol laissées en immobilisation en cours et mises au rebut sur l'exercice pour un montant de 254 k€, et de la régularisation du compte centralisateur Natixis pour un montant de 120 k€

III.5 PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Des dividendes à recevoir de Egis Holding Environnement Structures sont comptabilisées pour un montant de 45 k€. Les franchises de loyer comptabilisées en charges à payer s'élèvent à 5 984 k€, contre 5 533 k€ en 2019, et les rémunérations des Administrateurs à payer représentent 390 k€ (dont un solde de 20 k€ sur exercices antérieurs), contre 185 k€ en 2019.

III.6 RESULTAT NET

En synthèse, le résultat net s'élève à 26 088 k€ en 2020 contre 25 541 k€ en 2019.

III.7 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Impôt sur les sociétés (valeurs en k€)	Avant impôt	Impôt France	Crédits d'Impôt et régularisation d'IS	Impôts sur les établissements stables	Net
Résultat courant	18 918	7 623			26 541
Résultat exceptionnel	-375				-375
Réserve spéciale de participation	-78				-78
RESULTAT COMPTABLE	18 466	7 623	0	0	26 088

III.8 SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE

Les tableaux ci-dessous détaillent les accroissements et les allègements de la dette future d'impôt en milliers d'Euros.

valeurs en k€	31/12/2019	31/12/2020
Provisions réglementées		
Ecarts de conversion	289	810
TOTAL	289	810
Accroissement de la dette future d'impôt (28%)	81	227

valeurs en k€	31/12/2019	31/12/2020
Contribution sociale de solidarité	139	107
Réserve Spéciale de Participation (y compris forf. soc.)	193	78
Provisions pour indemnités de retraite	407	351
Provisions pour congés payés		
Autres provisions non déductibles	7 323	11 388
Ecarts de conversion	378	768
Déficit fiscaux en fin de période	275 031	284 099
Autres		
TOTAL	283 471	296 791
Allègement de la dette future d'impôt (28%)	79 372	83 101

III.9 INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er janvier 1998, EGIS s'est constituée mère d'un groupe d'intégration fiscale.

La société mère EGIS reste bénéficiaire de l'économie ou de la charge complémentaire d'impôts réalisée du fait de l'intégration.

Le produit d'impôt comptabilisé chez Egis S.A. sur l'exercice au titre des impôts payés par les filiales s'élève à 7,6 millions d'euros. Par ailleurs, Egis SA a comptabilisé en 2020, une créance de « crédit d'impôt recherche » pour 8,8 millions d'euros.

Au 31/12/2020, les déficits fiscaux reportables après imputation s'élèvent pour le groupe d'intégration fiscale à 106 millions d'euros.

Au 31 décembre 2020, les sociétés intégrées sont les suivantes :

Egis SA	Egis Batiments Nord
Egis International	Egis Batiments Rhône Alpes
Egis Route	Egis Batiments Sud Ouest
Egis Projects SA	Ingésud
Egis Ingénierie	Egis Batiments
Egis Network International	Egis Batiments Océan Indien
Egis Road Operation SA	Egis Batiments Antilles Guyane
Egis Mobilité	Egis Bâtiments International
Egis Conseil	Egis Concept
Egis Holding Environnement et Structures	Egis Data Solutions
IPS	Bureau Technique Méditerranée
Egis Avia	Egis Rail
Egis Eau	Sintra
Egis Engineering	Société Metro Marseille
Egis Managers	Egis Exploitation Aquitaine
Egis Airport Opération	Egis Industries
Seaboost	Etudes Bâtiments Ingenierie
Egis Ports	EIP France 2
Egis Structures et Environnement	Egis Easytrip Services
Egis Villes et Transports	Auditsafe
Egis Holding Bâtiment	Egis Forhom
Egis Batiments Management	Easytrip France SAS
Egis Batiments Centre Ouest	Egis Asset Management Solutions
Egis Batiments Grand Est	Kiwhi Pass Solutions
Egis Batiments Méditerranée	

IV – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan sont composés d'engagements donnés sous forme de cautions et de garanties bancaires et d'engagements de paiements futurs pour des contrats de location simple dont la durée du bail n'est pas résiliable.

Le total des engagements hors bilan s'élève au 31 décembre 2020 à 20 344 k€ et s'analyse comme suit :

IV.1 ENGAGEMENTS DONNES (cautions et garanties)

Nature	Pays	Projet	Date	Echéance	Montants (en k€)
Lettre de confort Société Générale	Algérie	Ligne de crédit	23/07/2012	SLDD*	700
Garantie première demande	France	Prise de bail START**	15/09/2013	14/09/2024	2 122
Garantie première demande	France	Prise de bail Le Carat	24/07/2014	23/07/2023	903
Garantie première demande	France	Prise de bail Tera Nova	01/09/2015	31/08/2024	798
Engagement de rachat d'un maximum de 199 640 actions Egis au FCPE Egis Actionnariat			16/10/2020		15 821
TOTAL					20 344

* Sans Limitation De Durée

** Cette garantie a été remplacée en début d'exercice 2021 par une nouvelle garantie, suite à la modification de surface au 1^{er} janvier 2021.

IV.2 ENGAGEMENTS DE PAIEMENT FUTUR (baux)

Nature	Pays	Locaux	Echéance	Montants (en k€)		
				< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Contrat de Bail	France	Aix en Provence	2026	285	1 141	285
Contrat de Bail	France	Balma - Toulouse	2027	587	2 348	832
Contrat de Bail	France	Lyon	2025	3 817	15 267	
Contrat de Bail	France	Marseille	2026	470	1 882	314
Contrat de Bail	France	Maxeville	2020	215		
Contrat de Bail	France	Montpellier	2023	1 112	1 761	
Contrat de Bail	France	Montreuil	2024	4 659	12 424	
Contrat de Bail	France	Montreuil	2022	1 074	448	
Contrat de Bail	France	Nantes	2024	206	618	
Contrat de Bail	France	Bordeaux	2027	347	1 387	636
Contrat de Bail	France	Toulouse	2023	67	117	
Contrat de Bail (new)	France	Guyancourt	2027	760	20 754	5 188
Contrat de Bail	France	Wasquehal	2022	38		
Contrat de Bail	France	Lille	2027	464	1 856	1 559
TOTAL				13 886	60 003	8 814

TOTAL DES PAIEMENTS FUTURS 82 703

IV.3 ENGAGEMENTS RECUS

Nature	Pays	Projet	Devise	Date	Echéance	Montants (en k€)
Néant						
TOTAL						0

IV.4 AUTRES ENGAGEMENTS

A - PIDR - écart actuariel

L'écart actuariel non comptabilisé s'élève à 1 714 k€ (voir § I.7-A).

B - Engagements pris en matière de Crédit-Bail Mobilier ou Immobilier

Néant

V - Filiales et Participations

V.1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau est joint en fin de document.

V.2 SOCIETE CONSOLIDANTE

A - Identité de la tête de Groupe :

Caisse des Dépôts - 56 rue de Lille - 75356 Paris 07 SP.

B - Identité du Sous Groupe Consolidant :

Les comptes de la société EGIS SA sont consolidés en intégration globale par la société Egis SA, dont le siège social est 15, avenue du Centre - SAINT QUENTIN en YVELINES - 78286 GUYANCOURT Cedex (identifiant : 702 027 376 02000).

Les états financiers consolidés peuvent être obtenus au siège social d'Egis S.A. .

VI - Effectifs à la clôture de l'exercice

Au 31/12/2020	Hommes	Femmes	TOTAL
Cadres permanents	92	97	189
Cadres temporaires	3	1	4
Employés permanents	11	45	56
Employés temporaires	5	11	16
Total	111	154	265

L'effectif au 31 décembre 2020 s'établit à 265 personne compte tenu de 53 entrées et 58 sorties sur l'année.

VII - Avantages aux administrateurs et au comité de direction

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice à la direction ne peut être fourni car il permettrait d'identifier la situation d'un membre de la direction.

VIII - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisé en charge sur l'exercice 2020 dans le cadre de la mission légale s'élève à 362 k€ .

IX - Evènements significatifs post-clôture

Néant

Tableau annexe

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Devises	Capital	Fonds propres (hors capital social)	Quote-part de capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés		Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
					Brute	Nette	Brute	Nette				
A. Renseignements détaillés		(en K devises)			(en K €)							
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)					153 651	162 121	157 651	157 464	0			
EGIS ONE 11	EUR	5	-1	100	5	5				0	-1	
EGIS Holding Environnement Structures	EUR	790	1 061	100	3 641	1 851	3 000	3 000		0	327	295
EGIS ROUTE	EUR	14 660	-16 080	100	17 566	0				0	-40	
EGIS EAU	EUR	2 096	-822	100	13 337	1 274				44 294	-1 037	
EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	EUR	7 246	4 352	87,71	6 858	6 858				64 062	3 091	2 361
EGIS MANAGERS	EUR	5	64	100	48	48				0	42	48
EGIS HOLDING BATIMENT SAS	EUR	1 920	14 161	100	86 046	86 046	40 187	40 187		0	13 827	14 520
EGIS INGENIERIE	EUR	19 413	3 404	100	26 835	26 835	114 277	114 277		0	3 278	1 018
EGIS PROJECTS	EUR	29 152	82 133	100	28 968	28 968				4 189	2 858	19 179
EGIS ALGERIE	DZD	11 145	-1 344	99,99	111	0	227	0		0	-14	
EGIS NETWORK INTERNATIONAL	EUR	260	-40	100	260	260				0	-28	
EGIS RAIL	EUR	5 153	11 222	100	9 976	9 976				177 850	10 794	14 249
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler					21 728	7 396	0	0	0			
EGIS INTERNATIONAL	EUR	14 855	-11 436	36,49	21 728	7 396				90 427	-3 684	
TOTAL					21 728	163 517	157 651	157 464	0			
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.												
Filiales françaises (ensemble)	EUR				2	1						
Filiales étrangères (ensemble)												
Participations dans des sociétés françaises	EUR				34	34						
Participation dans des sociétés étrangères												